

## La Lettre de RERO 2003-5/Octobre 2003

**EDITO** Cette cinquième Lettre de RERO, élément désormais central de la communication interne du réseau, est publiée à la veille de la prise de fonction d'une nouvelle direction. En désignant une équipe polyvalente, qui a participé étroitement aux réalisations récentes et qui a la volonté de les faire progresser dans le sens défini par le Plan stratégique 2003-2007, le Conseil exécutif a fait le choix de l'ambition et de l'efficacité. Ambition de consolider et de développer une œuvre collective de plus de vingt ans en y adjoignant de nouvelles dimensions telles que Cyberdocuments; efficacité en se donnant ainsi les moyens de poursuivre la construction du réseau dans la continuité, tout en renforçant l'intégration des visions et apports bibliothéconomiques et informatiques à tous les niveaux de fonctionnement. Le Conseil exécutif apporte toute sa confiance et un appui déterminé à la nouvelle Direction RERO avec à sa tête Mme Marylène Micheloud, directrice et MM. Gianni Pante et Jean-Philippe Schmitt, directeurs adjoints. Il formule le vœu que les sites et les bibliothèques assurent également cette direction de leur soutien constructif. Le Conseil exécutif adresse sa vive reconnaissance à M. Jacques Cordonier, qui a assuré la direction ad interim du réseau depuis le 1er octobre 2001, durant une période délicate, marquée en particulier par la suite des migrations et la restructuration de la Centrale RERO.

Christian Pilloud  
Président du Conseil exécutif RERO

## PLAN STRATEGIQUE 2003-2007

Le CDROM s'est réuni les 9 et 10 octobre à Saignelégier (Jura) pour préparer les actions à mettre en place pour réaliser les trois chantiers prioritaires du plan stratégique 2003-2007, à savoir:

- l'organisation et le fonctionnement de RERO,
- la politique du catalogue,
- les fonctionnalités et l'architecture du réseau.

## Fonctionnement

Le CDROM a arrêté le principe d'une réorganisation des structures actuelles qui comprennent un nombre élevé de commissions et de groupes de travail permanents. Il souhaite que désormais le travail d'élaboration technique repose davantage sur le recours aux compétences de personnes ou de groupes de travail temporaires à qui seront attribués des mandats spécifiques.

## Politique du Catalogue

Sans qu'il n'y ait eu jusqu'ici de décision formelle, les bibliothèques membres de RERO ont, progressivement et de manière différenciée selon les sites, intégré au Catalogue collectif de RERO (CC-RERO) des documents de types divers. Si à l'origine, les livres et les périodiques étaient les seuls documents à y être signalés, désormais des photographies, des images animées, des enregistrements sonores – parfois avec des liens directs vers le document original sous forme numérique –, des partitions de musique, pour ne citer que quelques types de documents parmi un nombre plus important, les ont rejoint. Le CDROM s'est interrogé sur la pertinence de poursuivre dans cette orientation, certains sites ayant

choisi de signaler ces documents dans des catalogues distincts, parfois également sous forme de banques de données communes à plusieurs institutions comme par exemple SWISS POSTERS. Pour clarifier ce point le CDROM a arrêté les principes suivants:

- Le CC-RERO est un catalogue collectif "multi-supports" et les bibliothèques partenaires peuvent y signaler l'ensemble des documents qu'elles possèdent, tous supports confondus.
- Il appartient à chaque bibliothèque de déterminer dans quelle mesure et sous quelles formes, elle signale certaines catégories de supports dans des bases distinctes du CC-RERO, avec ou sans report de l'information dans ce dernier.
- Le CC-RERO n'est pas destiné à signaler des objets que possèdent, hors de la bibliothèque proprement dite, les institutions auxquelles sont intégrées certaines bibliothèques membres (ex.: Musées).

## Passage aux AACR

Le CDROM a mandaté la Direction RERO, en la personne de M. Jean-Philippe Schmitt, directeur adjoint, pour lui soumettre des propositions concernant les modalités et le calendrier du passage aux AACR. Il a confirmé à cette occasion que ce changement de règle doit prioritairement garantir une importation aisée des notices.

## Importation des notices

Le CDROM a décidé de réactiver l'importation des notices en provenance de partenaires extérieurs. Dans ce sens, il a donné mandat à M. Jean-Philippe Schmitt, d'étudier les modalités d'importation des données de la Bibliothèque nationale (règles et opérations techniques) et d'organiser, avec des bibliothèques à choisir, un essai pilote. Deux principes guideront cette étude: le maintien de la cohérence des entrées au CC-RERO et le développement de la productivité dans l'élaboration du catalogue en excluant les modifications de la notice importée qui n'auraient pas d'influence sur la fiabilité de la recherche dans le catalogue.

## Fonctionnalités et architecture

Jusqu'ici, tant au niveau du Catalogue collectif que des systèmes locaux, les fonctionnalités mises à disposition par le système informatique de RERO n'ont pas été formellement décrites et déterminées dans un document communément admis comme une référence par les bibliothèques et les organes du réseau. Cette situation a pour conséquence que les attentes à l'égard des logiciels mis à disposition des bibliothèques sont très diverses, voire divergentes, parmi les bibliothèques membres. Il s'ensuit soit un sentiment de frustration lorsqu'une attente n'est pas satisfaite, soit une dispersion des efforts et des solutions à mettre en œuvre lorsque l'on s'engage à satisfaire toutes les demandes émises. Pour pallier cette situation et en application des options du Plan stratégique 2003-2007, le CDROM a donné mandat à la COBASES d'établir le cahier des charges des fonctionnalités que doivent assurer les systèmes informatiques de RERO. Sur la base de ce "cahier des charges" et en confrontation avec les possibilités des systèmes existants, l'architecture sera alors réexaminée.

Liliane Regamey  
présidente du CDROM

## PROJETS

### Migration à la version 42.4 de Virtua

Le lundi 18 août 2003 à 8h, date et heure prévue par le calendrier de migration, le Catalogue collectif RERO et les six catalogues locaux des sites sont entrés en production sous Virtua 42.4. Le processus complexe de cette migration, qui exigeait de devoir migrer sept bases de données en parallèle dans une période stricte et fixe, a été géré avec succès. Sans être tout à fait satisfaisante, la nouvelle version de Virtua permet à RERO de suivre l'évolution du logiciel, de disposer de développements attendus, tels que les filtres sur les autorités permanentes et temporaires ou la gestion du code PAC, et de s'assurer des éléments nécessaires à une future intégration du thésaurus (index séparés) et des acquisitions. Les nouvelles fonctionnalités du gateway (recherche par vedette, par type de document, visualisation des ouvrages en séminaire, meilleure présentation et gestion du dossier lecteur) constituent aussi des avantages certains. La COBASES a établi une liste des priorités dans les problèmes à résoudre, et une forte pression a été mise sur VTLIS Inc. pour obtenir rapidement la résolution de ces points. Un rapport de bilan de la migration est en cours d'élaboration au sein de la COBASES à l'intention du CDROM.

(Contact: Marylène Micheloud)

### Priorités de la direction RERO

Pour le semestre à venir, les priorités de la Direction RERO portent sur :

- le chargement des autorités dans les catalogues locaux (décembre 2003)
- la mise en œuvre du serveur Cyberdocuments (janvier 2004)
- l'intégration du thésaurus au CC-RERO (avril 2004)
- la mise en service d'un nouveau site web comme élément d'accès à l'information documentaire et comme outil de communication interne et externe au réseau (février 2004)
- l'intégration du module des acquisitions aux autres modules (mai 2004)
- la contribution aux trois chantiers prioritaires du Plan stratégique (voir ci-dessus sous CDROM, avril-mai 2004)

(Contact: Jacques Cordonier et Marylène Micheloud)

## BREVES

### Cours d'introduction au catalogage dans VIRTUA

Le cours d'introduction au catalogage dans VIRTUA qui aura lieu le 11 novembre prochain (voir Lettre de RERO 2003-4) est complet. Après évaluation de cette première édition, il est prévu d'organiser un nouveau cours au 1er semestre 2004. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'annoncer auprès de Claude Lièvre, coordinatrice du catalogue à la Centrale RERO.

(Contact : Claude Lièvre)

### Nouvelle bibliothèque

La bibliothèque des Archives d'Etat du Canton du Valais a rejoint RERO en septembre dernier. Il s'agit d'une bibliothèque de consultation destinée aux usagers des Archives d'Etat et qui propose pour l'essentiel des ouvrages concernant l'histoire du Valais ou l'archivistique. M. Sebastian Steiner, bibliothécaire à la Médiathèque Valais, en est le responsable.

(Contact : Jacques Cordonier)

## DES MOTS POUR SE COMPRENDRE

### Rero et "Centrale RERO"

Le vocabulaire que nous utilisons tous les jours recèle parfois des pièges qui sont source d'une mauvaise compréhension. Le terme « RERO » peut ainsi être utilisé pour évoquer indifféremment:

- l'ensemble des bibliothèques et organes partenaires qui participent à l'édification et à la gestion du projet de coopération RERO,
- la direction RERO,
- l'équipe centrale du réseau.

Pour plus de clarté, dans les documents émanant de la Direction et de l'équipe centrale RERO, nous nous efforçons d'utiliser des termes différents pour chacune de ces entités. Nous réservons ainsi le terme "RERO" à l'ensemble du projet collectif de coopération qui inclut tout à la fois, les bibliothèques, les organes de direction et de gestion du réseau et l'équipe centrale. Pour évoquer cette dernière et notamment ses prestations spécifiques, nous employons le terme "Centrale RERO".

Nous sommes reconnaissants à chacun de pratiquer de même dans la rédaction de ses documents.

### Sites, coordinateurs et chefs de projet locaux

Il est parfois difficile de bien comprendre la structure de RERO qui dispose, d'une part, d'une direction et d'une équipe centrale basées à Martigny et, d'autre part, de coordinateurs locaux pour chacun de ses six sites. L'étendue d'un site correspond à celle du déploiement d'un système informatique local qui dispose de sa propre base de données et propose les fonctionnalités de gestion (prêt, bulletinage, etc.) aux bibliothèques de son site.

Chaque site est placé sous la responsabilité d'un "coordinateur local" qui en assure la direction et qui en confie la gestion opérationnelle à un "chef de projet".

Pour toute question concernant leur participation au réseau, les bibliothèques partenaires sont invitées à s'adresser en priorité au coordinateur local, respectivement au chef de projet de leur site.

Les sites et leurs responsables sont les suivants :

Site	Coordinateur local	Chef de projet local
Fribourg	Martin Good, dir. BCU-FR	Pierre Buntschu, BCU-FR
Genève-Université	Gabrielle von Roten, dir. SEBIB	Michèle Furer, SEBIB
Genève-Ville	Gabrielle von Roten, dir. SEBIB	Michèle Furer, SEBIB
Neuchâtel & Jura	Liliane REGAMEY, dir. des bibliothèques de l'UNI-NE	James Tallon, BPU-NE
Valais	Jacques Cordonier, dir. Médiathèque Valais	Isabelle de Chastonay, MV
Vaud (y.c. ISDC)	Hubert Villard, dir. BCU	Pierre Keller, BCU-VD

Il convient de préciser ici que la notion de "site" est de nature opérationnelle et non juridique. Elle est donc différente de celle de « partie » au sens des entités juridiques signataire de la Convention RERO, à savoir les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, ainsi que la ville de Genève, l'Institut Suisse de droit comparé et la HES-SO.  
(Contact : Jacques Cordonier)

## SALUT !

Après deux années qui m'ont donné l'occasion de découvrir de plus près la réalité des bibliothèques romandes et en particulier des personnes qui les animent de leurs talents, je remets mes fonctions de directeur RERO fort de nombreuses expériences humaines qui constituent pour moi la richesse de cet engagement.

Je remercie les collaborateurs des bibliothèques partenaires et des sites pour leur soutien, vigilant et compréhensif ; les membres du Conseil exécutif et du CDROM pour leur confiance et leur amitié; les membres des commissions techniques pour leur volonté de contribuer au développement du réseau et les collègues de l'équipe centrale de RERO pour leur contribution et leur engagement déterminés, pour leur confiance et leurs sourires aussi.

Tous mes vœux et mes encouragements accompagnent Marylène, Gianni et Jean-Philippe dans une entreprise à laquelle ils sauront apporter le meilleur de leurs compétences et de leur énergie respectives.

Je souhaite à chacun de cultiver la passion, la simplicité et le plaisir dans ses activités au service des usagers des bibliothèques de Suisse romande.

Merci !  
Bon vent à RERO !

Jacques Cordonier  
directeur RERO

### Impressum

La Lettre de RERO est une publication périodique de la Direction RERO. Elle est diffusée sur le site de RERO où les archives de La Lettre peuvent être consultées. Le site <http://www.rero.ch/mailling/listinfo/LaLettre> permet librement à chacun de s'abonner ou de se désabonner. Tous les collaborateurs du réseau qui disposent d'un login pour le catalogue collectif y sont déjà abonnés. Clôture de rédaction le 10 du mois. Merci d'adresser vos informations et suggestions à [info@rero.ch](mailto:info@rero.ch).